



SEPARATION DEMENAGEMENT - GARDE ENFANTS

Par **THILLOY Julie**, le **10/04/2017** à **12:37**

Bonjour,

Je suis actuellement en couple (PACS),

Je souhaite mettre un terme à ma relation depuis plusieurs mois. Nous avons 2 enfants.

Nous sommes originaires de Picardie, et en 2012, nous sommes venus nous installer dans le Loiret pour des raisons professionnelles.

Aujourd'hui, je n'arrive pas à être claire dans mes souhaits et intentions car à chaque fois que j'évoque la rupture, mon conjoint me dit qu'il va retourner vivre en Picardie car il n'a pas d'attache ici, donc depuis le mois d'octobre, nous vivons sous le même toit, les enfants ne sont pas au courant de la situation.

Concernant la garde des enfants, comment cela se passera-t-il s'il déménage?

Vais-je pouvoir garder mes enfants près de moi ou a-t-il une chance d'avoir la garde?

Merci de vos réponses.